

NOTES BIBLIQUES & PRÉDICATIONS

31 janvier 2021

Pasteur Olivier Pigeaud

Texte :

Marc 1, 21-28

Notes bibliques

Contexte : l'évangile de Marc ne comporte pas de récits sur la naissance ou l'enfance de Jésus. Après des indications sur le ministère de Jean Baptiste et le baptême de Jésus puis son séjour au désert rapidement racontés, Jésus annonce en Galilée que le Royaume de Dieu s'est approché puis il appelle ses quatre premiers disciples. Puis vient notre passage qui constitue le premier récit un peu développé sur la prédication de Jésus et la guérison d'un malade. Suivront, jusqu'en 2/12, toute une série de guérisons.

Synopse : notre texte a un parallèle chez Luc, 4/31-37, également lors du début du ministère de Jésus. Luc suit très fidèlement le texte de Marc. Tout juste remarque-t-on que Luc n'indique pas, contrairement à Marc (verset 27) que l'enseignement de Jésus est nouveau.

Au fil du texte :

Verset 21 : C'est la première fois qu'il est question de Capernaüm, qui sera, si l'on peut dire, le camp de base de Jésus en Galilée. La première fois aussi qu'il est question d'une synagogue. Jésus ne parle pas seulement sur les places publiques. Le fait qu'il enseigne (le verbe est fort) aussi dans les synagogues, lieu religieusement marqués où on lit et commente la Loi et les Prophètes, montre qu'il se situe bien dans la ligne historiquement religieuse du judaïsme. Cela se passe un jour de sabbat, ce qui n'est pas relevé par la suite alors que Jésus guérit un malade. Ce n'est que par la suite que son activité de thérapeute sera critiquée quand Jésus l'exerce un samedi (Marc 3/1-6).

Verset 22 : sont-ce les tout récents disciples qui sont frappés par l'enseignement de Jésus ? Sans doute plus largement l'ensemble des membres de l'assemblée synagogale. Il est à noter que rien n'est dit sur le contenu de cet enseignement, seulement extrêmement résumé précédemment, au verset 15. C'est l'autorité de Jésus qui est mise en avant. Elle vient sans doute du fait que Jésus s'implique



personnellement, contrairement aux scribes, qui sans doute commentaient les textes en restant d'une certaine façon extérieurs à leur contenu.

Verset 23 : on passe très vite, également pour la première fois, à l'autre composante du ministère de Jésus : la guérison de malades. Ici on ne décrit ni ne nomme la maladie ou l'infirmité. Il est seulement dit que la personne est possédée par un esprit impur. Impur car contraire et opposé à la sainteté de Dieu. Le mot démon n'est pas utilisé (noter qu'il est assez rare dans la Bible) mais c'est bien de cela qu'il s'agit, alors que la croyance aux démons (qui existe encore partiellement aujourd'hui) était générale. Sans doute le « possédé » de notre récit était-il atteint de ce que l'on appellerait aujourd'hui une maladie mentale. L'esprit ou le démon fait qu'il a comme une double personnalité.

Verset 24 : c'est à la fois le possédé et ses démons (noter le pluriel ils sont donc nombreux et puissants) qui crient. Et c'est, de façon très étrange, pour formuler la première confession de foi de l'évangile de Marc. Elle est double : Jésus est celui qui est venu pour vaincre les forces du mal et il est le Saint de Dieu. On ne trouve nulle part ailleurs ce titre de « Saint de Dieu ». Dieu seul étant saint ce titre exprime de la façon la plus forte le lien entre Dieu et Jésus. A propos des démons il faut penser à Jacques 2/19 « Les démons croient que Dieu est Un et ils tremblent ».

Verset 25 : on retrouvera le silence imposé par Jésus aux démons (là le mot y est) au verset 24. Pourquoi doivent-ils se taire ? Parce que l'usage qu'ils font de la parole est pervers. Ils utilisent ce moyen de communication, de communion, dans le sens contraire à son usage bénéfique normal.

Verset 26 : il y a un côté spectaculaire à cette libération. Toute la personne, corps et esprit est concernée et pour ceux qui y assistent elle se voit et s'entend.

Verset 27 : ceux qui assistent à l'événement sont « saisis » c'est à dire que ce n'est pas seulement leur intellect qui est touché mais tout leur être. Et ils ont besoin de se dire les choses les uns des autres pour exprimer ce qu'ils ressentent. Comme il n'est pas question du contenu de l'enseignement de Jésus, c'est une fois encore son autorité qui frappe et qui est nouvelle. Le mot « autorité » en grec n'a pas comme en latin ou français de rapport avec le pouvoir de créer. Mais il a comme connotation une notion de liberté.

Verset 28 : le mot souvent traduit par « renommée » désigne à l'origine l'oreille. L'effet de l'autorité de Jésus prend très vite de l'ampleur géographique.

Vue générale : c'est l'autorité de Jésus dans sa façon d'enseigner et de guérir qui marque tout particulièrement la première manifestation de son ministère. Quel effet cette autorité a-t-elle dans nos vies ? Comment en être les témoins ?

Les autres textes du jour :

Deutéronome 18/15-20 annonce par la bouche de Moïse l'envoi par Dieu d'un prophète qui aura la même autorité que lui, Moïse.

Le Psaume 95 met en avant la justice de Dieu qui abat les méchants.

1 Corinthiens 7/32-35, en lecture suivie de cette lettre de dimanche en dimanche, n'a pas de rapport avec notre passage de Marc.

Prédication

Nous venons d'entendre comment l'évangéliste Marc raconte la première intervention publique de Jésus. Dans la synagogue de Capernaum le double ministère de Jésus apparaît clairement : d'une part il enseigne, d'autre part il guérit. Et ce qui ressort des paroles et de l'action de Jésus dans la synagogue, comme ensuite tout au long de l'évangile, c'est son autorité. « Il enseigne en homme qui a autorité », disent les auditeurs et Marc, « et non pas comme les scribes ». Après la guérison d'un malade, l'assemblée, elle encore, parle d'un « enseignement nouveau plein d'autorité » et elle admire le fait qu'« il commande même aux esprits impurs ».

C'est sur cette autorité de Jésus que je vous propose de méditer aujourd'hui, autorité de par sa parole et autorité dans son action. Je sais bien que l'autorité n'a pas toujours bonne presse. On se méfie de l'autorité de l'État, des autorités universitaires et même de celles qui s'exercent dans l'église. Qui dit autorité pense souvent autoritarisme et il est vrai que l'exercice de l'autorité risque facilement de dériver vers la limitation injustifiée de la liberté des autres. C'est assez curieux quand on sait que le mot grec traduit par autorité a un rapport avec la liberté. La liberté de celui qui a autorité peut en effet annuler la liberté de ceux sur laquelle elle s'exerce. On en a un exemple parmi tant d'autres dans les groupes religieux dirigés par des gourous.

Tout l'inverse de ce qu'était Jésus. Il est libre et libère les autres. Jésus, en effet, ne dépend pas de la caste sacerdotale, il n'a aucune accréditation du rabinat, il est issu d'un milieu modeste, d'un village presque inconnu. Il n'a aucun pouvoir sur ceux qui l'écoutent. C'est pour cela que les auditeurs de la synagogue de Capernaum disent de lui qu'il ne parle pas comme les scribes. Ces scribes sont en effet, en bon lecteurs, plus ou moins dépendants de ce qui a été écrit avant eux. Lors de la lecture et des commentaires de l'Écriture qui constituent le centre des assemblées du sabbat, les scribes présentent ce que la tradition leur a enseigné. Jésus, dit Marc, a un enseignement nouveau. Il est libre vis à vis des explications traditionnelles. Il parle de lui-même et en cela il s'implique personnellement.

Voilà ce qu'il faut retenir de la mention par Marc de l'enseignement nouveau et marquant de Jésus. Quand nous lisons et méditons les évangiles, nous ne recevons pas seulement l'enseignement d'un maître de sagesse expliquant bien toutes les choses du monde et de la vie. C'est la parole d'un envoyé de Dieu qui, en enseignant sur toutes choses, nous parle aussi de lui-même et de Dieu. Et en cela il ne touche pas seulement notre intelligence et notre mémoire mais il nous atteint, nous saisit ou nous frappe personnellement, pour reprendre les verbes de Marc.

C'est ce que montre aussi à l'évidence le second aspect du ministère de Jésus, spectaculairement vécu dans la synagogue de Capernaum. Très librement, un jour de sabbat où toute action est proscrite, Jésus libère un homme qui est atteint d'une insidieuse maladie qui fait de sa personne le prisonnier de lui-même ou de forces qui le maîtrisent, de démons disait-on alors. Il est remarquable que la première guérison opérée par Jésus libère une personne de la situation de santé la plus oppressive.

On retrouvera de façon plus ou moins marquée la fonction libératrice des guérisons opérées par Jésus tout au long de l'évangile de Marc, mais dans notre récit c'est aussi la lutte contre les forces mystérieuses du mal appelées esprits impurs qui est explicitement indiquée. Notons au passage que dans notre récit ces forces du mal savent bien qui est Jésus qu'elles appellent le Saint de Dieu. On trouve la même idée au sujet des démons dans l'épître de Jacques disant qu'ils connaissent Dieu et qu'ils tremblent. Ce qui indique que la connaissance n'est rien sans reconnaissance. Et c'est sans doute pour cela que Jésus enseigne et agit avec autorité.

C'est en effet tout particulièrement la complémentarité des deux faces du ministère de Jésus qui lui confère l'autorité sur laquelle Marc insiste. Il parle librement en s'impliquant lui-même mais cette parole libre est confortée, confirmée par sa lutte contre la souffrance, le malheur et le mal. Il guérit, libère, comme bien d'autres guérisseurs de son temps et comme les médecins d'aujourd'hui, mais cette action s'enracine, s'éclaire par un message sur l'amour inconditionnel de Dieu.

Que faire aujourd'hui de l'autorité de Jésus ? D'abord, comme nous l'avons vu, nous sommes invités à lire les évangiles en étant attentifs non seulement à l'explication de ce que sont le monde, la vie et Dieu, mais aussi en nous attachant à la personne même de celui qui parle.

Ensuite comme nous sommes appelés à être témoins de Jésus, nous devons nous-mêmes exercer l'autorité comme lui, dans un esprit de liberté et de façon très large.

Cela implique une certaine façon de vivre dans la famille, au travail, dans la vie associative et particulièrement dans l'Église. La juste et bonne autorité est libre vis-à-vis des traditions et des modes, comme vis à vis des règles et habitudes. La véritable autorité donne le maximum de liberté à ceux sur lesquelles elle s'exerce. Elle aide et pousse à réfléchir et à se situer.

Cela veut dire aussi que la véritable autorité ne se contente pas de parler. Elle ne se limite pas à l'enseignement ou la prédication, ni aux commandements ou aux conseils. Elle agit face aux souffrances, au malheur et au mal. C'est vrai pour chacun d'entre nous, qui pouvons agir à titre individuel ou nous engager dans le cadre d'associations caritatives, sociales, qu'elles soient locales ou internationales.

C'est vrai collectivement en tant que communauté chrétienne. Même si la loi française oblige à bien séparer ce qui concerne le culte et le travail caritatif et social, les moyens d'information et de partage de l'Église doivent bien mettre en évidence la complémentarité entre l'annonce de la Parole et la lutte individuelle et collective contre les souffrances.

A la suite de Jésus, guidés par son Esprit, nous sommes appelés à lutter contre le mal et pour la liberté. Amen.

Coordination nationale Evangélisation – Formation

Église protestante unie de France

47 rue de Clichy

75009 Paris

evangelisation-formation@eglise-protestante-unie.fr